

# Invitation à une activité de formation continue

**Titre :** Formation CNESST 101

**No d'activité :** 76042

**Date :** jeudi le 21 janvier 2021

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :** Pour vous inscrire à cette activité, communiquez avec :  
Madame Maryse Bissonnette, secrétaire formation médicale continue  
450 991-1256 // mbissonnette.amoy@gmail.com

## Objectifs

- Démystifier la CNESST et ses rôles
- Intégrer le processus médico-administratif d'un dossier
- Remplir adéquatement le bon formulaire au bon moment
- Communiquer efficacement avec le médecin conseil de la CNESST

**Président de séance :** Dr Francis Graveline

## Horaire

2021-01-21	13:00	14:30	Conférence	CNESST 101	Dre Anne-Marie Dion, médecin-conseil à la CNESST, avec le soutien de Dr Jean Gauthier et Mme Claude Beauchemin
2021-01-21	14:30	15:00	Pause/Repas	Kiosques	
2021-01-21	15:00	16:30	Conférence	CNESST 101 (suite)	Dre Anne-Marie Dion, médecin-conseil à la CNESST, avec le soutien de Dr Jean Gauthier et Mme Claude Beauchemin

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Fonds FMOQ

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:  
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.